

**ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION**  
**ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC**

**Résumé du mémoire déposé par**

**La Société nationale des Québécoises et Québécois des Hautes-Rivières**

On ne peut repousser indéfiniment la question controversée de la langue. Il faut avoir le courage de regarder la situation en face et de réfléchir aux changements que l'on veut faire, rapidement. Parce que c'est maintenant qu'il faut que ça se fasse.

Les États généraux sur la situation et l'avenir du français permettront au gouvernement de constater la dégradation et l'effritement de la Charte de la langue française depuis son adoption en 1977 et ce, au travail, à l'école, dans l'affichage à la télévision, sur nos écrans d'ordinateurs, etc.

Des correctifs doivent être apportés rapidement et des recommandations sont faites en ce sens : affirmation du français langue nationale, meilleur apprentissage et rayonnement de la langue française, apprentissage des autres langues après la maîtrise du français, rétablissement de la Loi 101 et du français langue du travail, de l'administration publique. On doit redonner à Montréal son caractère français avant qu'elle devienne une tour de Babel. Notre différence culturelle est une richesse, il faut en profiter. Un message clair doit être envoyé aux immigrants pour qu'ils sachent avant de partir qu'au Québec, c'est en français que tout se fait.

Il existe une seule solution pour faire du Québec un pays francophone à part entière, capable de faire valoir ses aspirations et ses besoins dans le monde : l'indépendance.

Le gouvernement du Québec doit agir avec plus de courage et de détermination dans le dossier linguistique sur les plans national et international.

Il faut que la fierté de parler une langue internationale, vibrante dans ses accents, soit rallumée!

Octobre 2000

« La langue française est la patrie de mon art, de ma science et de ma conscience » Raoul Duguay.

**Société nationale  
des  
Québécoises  
et  
Québécois  
des  
Hautes-Rivières**

Fondée en 1952 sous l'appellation de Société Saint-Jean-Baptiste des Laurentides, connue depuis 1991 sous le vocable de Société nationale des Québécoises et Québécois des Hautes-Rivières. Une Société démocratique qui confie à son Conseil d'administration la tâche de réaliser les mandats votés lors de l'Assemblée générale annuelle de ses membres.

Conseil d'administration 2000-2001 :

Lucienne Barbe, présidente	Mont-Laurier
Richard Gagnon, vice-présidente	Lac Saguay
Francine Guy, secrétaire-trésorière	Déléage
Guy Pilon, administrateur	Mont-Laurier
Colette Bergeron, administratrice	Gracefield
André Ducharme, administrateur	Mont-Laurier
Richard Hébert, administrateur	Labelle
Benoit Dault, administrateur	Mont-Laurier
Johan Sarrazin, administrateur	L'Annonciation

## **TABLE DES MATIÈRES**

Présentation de l'organisme.....	4
Introduction.....	5
Affirmer le statut du français, langue nationale.....	6
Améliorer l'apprentissage du français et en faciliter l'accès, le rayonnement et la fierté.....	8
L'apprentissage des autres langues.....	11
Le mythe de l'obligation du bilinguisme et la place de l'anglais dans Une société francophone.....	12
Redonner à Montréal son caractère français.....	16
L'indépendance du Québec est incontournable pour protéger et promouvoir le français.....	18

### Annexes :

- 1- Population selon l'origine ethnique, la langue parlée à la maison et la population immigrante totale dans les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et de la Vallée de la Gatineau
- 2- Personnes âgées de 65 ans et plus, population de 0 à 4 ans dans les mêmes MRC
- 3- Population des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle au 1<sup>er</sup> janvier 2000
- 4- Population selon la langue maternelle, recensement de 1996, Québec, Ontario
- 5- Population selon la langue parlée à la maison, Québec, Ontario
- 6- Population selon la connaissance des langues officielles, Québec, Ontario
- 7- Langue maternelle de la population, tendance
- 8- Évolution prévisible de la population selon la langue parlée à la maison, 1996-2041
- 9- Langue parlée à la maison par population

Mémoire présenté à la Commission des États généraux sur la situation de la langue française au Québec.

## **Présentation de l'organisme**

La Société nationale des Québécoises et Québécois des Hautes-Rivières est un organisme à but non lucratif qui regroupe 8,000 membres répartis dans trois MRC : d'Antoine-Labelle, des Laurentides et de la Vallée de la Gatineau.

Les trois pôles urbains de chacune de ces MRC sont Mont-Laurier, Saint-Agathe-des-Monts et Maniwaki.

La population globale des ces trois MRC est de plus de 82,000 personnes. L'économie de ce territoire repose sur l'exploitation forestière, le tourisme et les services. Le taux de natalité diffère peu de celui de l'ensemble du Québec et le vieillissement s'accroît d'année en année.

Le pourcentage des personnes parlant le français dépasse encore les 90% (voir annexes).

Les buts et objectifs poursuivis par la Société sont les suivants :

- 1- Assurer la survie de la langue française et la promouvoir auprès de toutes les Québécoises et tous les Québécois quelle que soit leur origine ethnique.
- 2- Développer nos institutions politiques, scolaires, municipales, sociales et autres.
- 3- Faire prévaloir nos droits dans toutes les sphères de nos activités sociales, économiques, industrielles et gouvernementales.

## **Introduction**

La Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française convie les organismes et les citoyens à réfléchir collectivement sur les nouvelles réalités à affronter depuis l'adoption de la Charte de la langue française, malgré que beaucoup de gens se disent fatigués de ces débats ayant l'impression que tout a été dit sur le sujet.

Pourquoi encore parler de la langue?

Simplement parce que tout le reste en découle.

Y a-t-il péril en la demeure ou est-ce un exercice de style? Poser la question est en soi y répondre.

Au cours des vingt dernières années, les procès intentés ou les attaques vicieuses du gouvernement fédéral par le biais de la Cour Suprême ou d'Alliance Québec, contre l'une ou l'autre des dispositions de la Charte, se sont multipliés contribuant à son affaiblissement et à la disparition complète de certains volets.

Nous trouvons donc important d'affirmer, devant cette Commission, que nous existons comme collectivité par ce dénominateur commun qu'est la langue française. Cette langue demeure, quoi qu'en disent certains, un facteur essentiel de cohésion sociale, de démocratie et d'échanges.

La langue française nous distingue de nos voisins canadiens et américains. Elle façonne notre vie quotidienne, nous a donné des traditions qui nous sont propres, une ouverture originale sur le monde, une histoire. Celle que nos ancêtres ont fait, celle que nous faisons et celle que nos descendants feront.

La langue reste une priorité et elle le restera. Nous devons donc prendre les moyens pour la garder vivante, afin qu'elle reflète notre appartenance à un peuple distinct et qu'elle demeure le rempart de notre identité. Il faut réapprendre la fierté d'être francophone en

terre d'Amérique et ne pas craindre de l'afficher, de le proclamer haut et fort. La langue est l'âme d'un peuple; elle est le trésor qui permet les rêves, l'énergie, les projets.

« La langue de ma mère et de mon père porte une charge émotive originelle qui m'apparaît aujourd'hui de manière innée, faire partie de mon essence. Cette langue chérie et entre toutes si subtile, qui me permet d'exprimer l'essence de mon existence, l'intensité de mes émotions, la logique de ma pensée et l'ineffable de mes rêves. La langue française est la patrie de mon art, de ma science et de ma conscience. » Raoul Duguay.<sup>1</sup>

### **Recommandation :**

Que le gouvernement du Québec prenne tous les moyens nécessaires pour que la langue française soit la langue commune de tous les citoyens du Québec.

### **Affirmer le statut du français, langue nationale**

Le gouvernement du Québec doit s'engager fermement à promouvoir l'utilisation du français à tous les niveaux et dans tous les milieux. Les États généraux doivent prioriser cet objectif. Nous avons la chance extraordinaire de parler une langue internationale, il faut donc lui donner la place qui lui revient.

La qualité du français au Québec dépend directement de la nécessité qu'on a de le parler en tout temps et en tout lieu. Elle doit être la langue du travail, des communications, de la santé, des services publics et de l'éducation.

Chaque citoyen, quelle que soit son origine, doit accéder à tous les services dans la langue de la majorité, soit le français.

---

<sup>1</sup> Lettre pour penser avec son cœur et sentir avec sa tête, Raoul Duguay, Trente lettres pour un oui.

Pour ce faire, on se doit de prendre tous les moyens pour que les radios étudiantes, les différents spectacles présentés dans nos écoles, dans nos collèges aient un contenu très majoritairement français. On doit prendre les moyens pour que toutes les communications à l'intérieur des différents services d'une entreprise se fassent en français.

Les États généraux doivent donc mettre l'accent sur la reconnaissance de la langue comme symbole de fierté pour ceux qui la parlent, la défendent, s'en servent comme instrument de tous les jours.

Une refonte de la Charte de la langue française s'impose pour lui redonner sa vigueur originelle tout en l'adaptant au contexte économique et technologique actuel.

Il importe également que le visage français du Québec soit connu et reconnu à travers le monde. Le gouvernement doit s'engager à appuyer tous projets en ce sens, à soutenir les différentes activités et manifestations culturelles.

Il faut augmenter les budgets et trouver des mandataires partout au Québec pour que les événements, comme la Semaine de la francophonie, aient un impact significatif sur l'attrait de la langue française et la fierté de la parler.

Pendant la Semaine de la citoyenneté, l'accent devrait être d'abord mis sur la langue et la culture commune et sur la fierté d'appartenir au peuple québécois. Des prix et des bourses doivent être remis à ceux et celles qui font la promotion du français autant chez les jeunes que chez les plus vieux.

### **Recommandations :**

- 1- Que la Semaine de la francophonie soit un événement majeur dans le calendrier québécois.
- 2- Que la Semaine de la francophonie soit une occasion privilégiée de manifester notre fierté de parler français.

- 3- Que les États généraux privilégient une refonte en profondeur de la Charte de la langue française.

## **Améliorer l'apprentissage de la langue française et en faciliter l'accès, le rayonnement et la fierté**

« Une langue vit de sa nécessité ou périt de son inutilité », disait Pierre Bourgault. Une langue nous permet de nous exprimer, de nous comprendre entre nous et permet de nous ouvrir sur le monde. Il est sans aucun doute intéressant de la façonner à notre image, de créer des mots, d'inventer des expressions qui peuvent l'enrichir. Mais dans le monde entier, entre francophones, c'est le français qui doit rester la norme. Encore faut-il le parler et l'écrire pour être compris, d'où la nécessité de faciliter et d'en perfectionner l'apprentissage.

Une société responsable se doit de contrer l'analphabétisation de ses membres et de permettre un accès plus facile aux immigrants et aux anglophones aux cours d'immersion et à l'enseignement général et professionnel en français. Il est important d'améliorer la qualité de l'enseignement du français dans les écoles francophones, anglophones, à l'éducation des adultes et dans les organismes voués à l'accueil et à l'intégration des immigrants. Le degré de scolarisation d'une population a des incidences culturelles, sociales et économiques extrêmement importantes. Elle doit favoriser l'intégration au marché du travail en français et ce dans toutes les professions, tous les métiers et toutes les disciplines scientifiques. Il faut que ceux et celles qui choisissent de s'établir au Québec adoptent la langue de la majorité et que ce soit incontournable.

L'apprentissage de la lecture doit se faire très tôt non seulement pour enrichir le vocabulaire mais aussi pour développer ce goût chez nos jeunes afin que la lecture devienne un plaisir, un outil d'intégration et non une corvée. Lire, pour apprendre aussi les rudiments de toutes les autres matières. Seulement 30% des Québécois fréquentent leurs bibliothèques...

La parole est un instrument privilégié de communication. C'est dans les livres qu'on trouve toute la connaissance du monde. Parler, lire et écrire sont encore et toujours les bases même du fonctionnement de l'esprit.

Dans la région des Hautes-Rivières, l'effort doit être mis sur la qualité. Le « mal » dont souffre le français ne provient pas du bilinguisme ou de l'unilinguisme anglais mais d'une déficience chez nos concitoyens. Ils connaissent mal leur langue et ne la parlent pas toujours avec le soin et la perfection qu'elle mérite. Le meilleur exemple qu'ils peuvent recevoir vient naturellement de la famille mais aussi de leur environnement (médias, centre de loisirs, écoles, sports, etc.)

Valoriser le français dans toutes les activités, développer la fierté de parler et d'écrire en français, privilégier la culture québécoise et française, telles doivent être les priorités de notre quotidien.

Il faut également rappeler aux propriétaires et aux décideurs de nos stations de télévision et de radio qu'ils ont une responsabilité quant à la qualité de la langue utilisée dans les émissions qu'ils diffusent. Comment peut-on espérer exporter quand on y parle une langue qui n'est comprise que par nous? Et encore...

Dans notre région, celles des Hautes-Laurentides et de la Vallée de la Gatineau, le français est largement majoritaire, mais il ne faut pas baisser la garde, car il arrive de plus en plus souvent que l'affichage et les raisons sociales aient une connotation anglaise. On constate un retour de l'affichage bilingue dans les lieux touristiques, les circulaires, l'étiquetage et la désignation des produits de consommation et des modes d'emploi.

L'arrivée de l'Internet pose un problème parce que la majorité des sites sont en anglais, sites que les jeunes fréquentent assidûment. Même dans une région francophone à plus de 90%, les jeunes sont sensibles à l'américanisation culturelle : musique, cinéma, vidéos, etc. Il faut insister pour que les stations de radio diffusent plus de musique en

français aux heures de grande écoute et non pas seulement en soirée, soi-disant pour respecter la règle du 65% du CRTC.

### **Recommandations :**

- 1- Que l'enseignement du français soit amélioré et privilégié à tous les niveaux scolaires.
- 2- Que les médias soient associés à la promotion d'une langue française de qualité et, par le fait même, à une langue dont nous sommes fiers.

## **L'apprentissage des autres langues**

Un enseignement de qualité de l'anglais et de l'espagnol doit commencer après, et c'est une condition essentielle, que la langue française soit bien maîtrisée. Cet enseignement ne doit en aucune façon nuire à l'apprentissage du français et des autres matières.

Les allophones doivent fréquenter un établissement collégial francophone pour faciliter leur intégration et un meilleur apprentissage de la langue commune, car c'est surtout au collégial que les allophones prennent contact avec la littérature française et québécoise.

C'est enrichissant de parler trois langues, à la maison. Mais on ne peut en parler qu'une seule à la fois. Il faut que la langue publique soit le français.

L'espagnol étant une langue de plus en plus importante dans le paysage nord-américain, il convient donc de l'inclure dans les langues secondes à connaître.

L'anglais, tout comme l'espagnol ou toutes autres langues, est et doit demeurer une langue seconde. On ne doit plus envoyer à nos jeunes le message que l'apprentissage de l'anglais est une priorité ou une condition sine qua none pour trouver un travail valorisant et bien rémunéré.

En 1996, sur une population de 7,045,080 personnes vivant au Québec, 5,700,150 avaient comme langue maternelle le français et 586,435 l'anglais. 5,770,920 personnes parlaient le français à la maison et 710,970 y parlaient l'anglais (voir annexes).

### **Recommandation :**

Que l'apprentissage des autres langues reprenne sa place et que cette démarche s'accompagne d'un suivi de la maîtrise du français.

## **Le mythe de l'obligation du bilinguisme et la place de l'anglais dans une société francophone**

La société canadienne bilingue est un mythe. On ne peut nier l'importance prise par l'anglais dans le monde mais chez nous, au Québec, c'est une place de langue seconde qu'elle doit occuper. Cela ne veut pas dire que les gens ne doivent pas apprendre autant de langues qu'ils le désirent pour leur propre plaisir ou pour enrichir leur propre culture. Mais l'anglais doit être confiné dans ce deuxième rôle et on doit éviter ainsi sous n'importe quel prétexte de lui donner la première place dans un Québec francophone.

Est-il normal de demander à tout un peuple d'être bilingue sous prétexte qu'ici comme dans d'autres pays, une minorité de gens doit connaître l'anglais pour faire des affaires avec les Américains ou les Japonais?

Dans tous les pays, on a besoin d'une minorité de gens qui parlent d'autres langues pour entretenir des relations politiques, économiques ou culturelles avec l'étranger ou pour mieux les recevoir chez soi. Les autres? Ils travaillent, se divertissent, vivent dans leur propre langue, ici comme ailleurs, que ce soit en France, en Chine ou en Suède.

Nous savons depuis plusieurs années qu'un pourcentage élevé de Québécois sont bilingues ou parlent plusieurs langues. Ce qui n'est pas le cas chez nos voisins immédiats, malgré les vœux pieux des ténors fédéraux.

En 1996, la langue parlée à la maison dans l'ensemble du Québec est le français à 82%, l'anglais à 11% et les autres langues à 8.9%. En 2041, ce pourcentage passe à : 73.2% le français, 11.5% l'anglais et 15.3% les autres.

Au Québec, selon le recensement de 1996, la connaissance des langues officielles se lit comme suit : 358,505 l'anglais seulement, 3,951,710 le français seulement et 2,660,590 l'anglais et le français. En Ontario, pour une population totale de 10,642,790 personnes, 9,116,165 ne connaissent que l'anglais, 46,940 le français et 1,234,895 l'anglais et le français.

Le Québec forme le seul territoire où le peuple francophone peut vraiment atteindre son plein épanouissement. Les Québécois déjà encerclés dans un mer anglophone sont vraiment vulnérables si le bilinguisme étatique leur enlève leur réelle identité. Les Québécois n'ont pas à s'angliciser mais les anglophones et les allophones doivent apprendre la langue de la majorité. Les minorités n'ont que les droits que veulent bien leur garantir les majorités. C'est vrai ailleurs au Canada, pourquoi ne le serait-ce pas au Québec?

En permettant à l'administration publique de communiquer avec les autres gouvernements, municipalités, organismes et personnes morales, et même d'afficher dans une autre langue que le français, on vient d'établir officiellement le caractère bilingue de l'Administration publique québécoise. Quel genre de message lançons-nous aux immigrants? Aux non-francophones? Et à quel coût?

On ne doit pas avoir le choix de parler en français ou anglais, pas plus qu'on a le choix au Canada anglais.

Les législateurs doivent imposer le français pour suppléer au pouvoir d'attraction considérable de l'anglais en Amérique du Nord. Il faut légiférer en fonction des intérêts de la majorité et non en fonction de l'intégration des immigrants ou de la peur maladroite que nous avons de la réaction des anglais. Et qu'on cesse de nous rabattre les oreilles avec la sacro-sainte liberté d'expression.

La liberté d'expression, c'est de pouvoir exprimer ses opinions. Doit-on obligatoirement être bilingue pour le faire? Les Anglais du Québec peuvent le faire partout.

Le Québec n'est plus maître de ses législations linguistiques qui sont, on a pu s'en rendre compte depuis longtemps, éminemment incompatibles avec celles du fédéral.

La solution : que le Québec devienne un État indépendant et libre d'élaborer ses propres politiques linguistiques et d'ici là, qu'il occupe tout le terrain disponible à l'intérieur du contexte actuel quitte à utiliser la clause nonobstant.

C'est dans le domaine du travail que le bât blesse. C'est là qu'il faut agir avec le plus de vigueur. Il est impensable qu'en l'an 2000, un patron anglais puisse encore imposer sa langue à tous ses employés francophones comme allophones. Craignons-nous qu'ils partent?

Quel suivi est fait auprès des entreprises ayant obtenu un certificat de francisation? Ce même certificat doit être exigé de toutes les entreprises quelle que soit leur taille, car il est connu que les allophones sont souvent propriétaires ou travaillent dans des petites entreprises de moins de cinquante employés.

Il faut également faire un effort pour que les nouvelles technologies soient adaptées à notre réalité francophone. Qu'en est-il des manuels d'utilisation, de la machinerie, des appareils informatiques, des catalogues et des termes techniques courants? Le monopole de la langue anglaise sur les nouvelles technologies et en sciences est omniprésent. Il

faut que le Québec s'associe aux autres pays francophones et devienne le chef de file dans la production de logiciels français, de manuels scientifiques, etc.

Sur le territoire occupé par la SNQ des Hautes-Rivières, le tourisme régional occupe une place importante. Après une campagne soutenue de la part de notre organisme, les Laurentides ont été le dernier bastion à se franciser et, après les avatars de la loi 86, le premier à revenir au bilinguisme. Il faut rester vigilant en ce qui concerne les grands développements touristiques comme celui de Tremblant. Ce ne sont pas tous les travailleurs qui doivent être bilingues. Le plongeur n'a pas besoin de l'anglais pour laver la vaisselle, elle n'est pas plus propre.

### **Recommandations :**

- 1- Que la Loi 101 soit rétablie dans son essence sauf dans les institutions proprement anglaises qui ne desservent que la communauté anglaise
- 2- Que la langue française soit la langue de travail pour tous
- 3- Que la langue française soit la langue unique de l'administration publique
- 4- De concert avec les autres peuples de langue française, que tout le matériel soit disponible et utilisé en français (logiciels, recherches, etc.)

### **Redonner à Montréal son caractère français**

L'intégration nécessaire passe par une langue et une culture, une langue et une culture qui dégagent force, fierté et attrait.

Une immigration massive au Québec est une chose essentiellement souhaitable à la condition que les immigrants s'intègrent à la communauté francophone du Québec. C'est particulièrement crucial quand on parle de Montréal, notre métropole. Ils doivent savoir avant de quitter leur pays qu'au Québec, c'est en français que ça se passe. Il ne fait aucun doute que les apports étrangers sont une richesse incommensurable à condition d'intégrer la communauté majoritaire.

« Les attitudes négatives que les immigrants entretiennent envers nous dépendent largement de nos propres faiblesses ou erreurs. Il serait temps que nous décidions ce que nous voulons une fois pour toutes. Depuis trente ans, nous avons si souvent changé de politiques linguistiques et nous avons envoyé aux immigrants tant de signaux contradictoires que nous avons sombré, avec eux, dans la confusion la plus totale. Il ne faut pas se faire d'illusions, les immigrants s'assimileront à nous quand nous les forcerons à le faire, quand nous serons décidés à faire le nécessaire. »<sup>2</sup>

Montréal a un visage culturel diversifié et c'est tant mieux mais elle doit demeurer française dans son essence et ne pas devenir une ville de ghettos culturels. Un effort supplémentaire doit être fait pour affirmer le caractère français de Montréal. Les touristes s'extasient devant le côté exotique, européen et diversifié de la métropole. Il faut jouer la carte du seul pays francophone en Amérique du Nord. C'est cette différence qu'ils aiment. Exploitions-là au maximum tant ici qu'à l'étranger.

Des efforts doivent être déployés pour attirer et retenir les immigrants dans les régions. Et ce n'est pas être xénophobes que de vouloir que les immigrants s'intègrent à la majorité dans un pays qu'ils ont choisi.

Selon les statistiques, en 2011, dans la région de Montréal, les francophones devraient être minoritaires dans l'île et la présence des allophones devraient dépasser celle des anglophones (voir annexes). Il nous faut donc promouvoir la langue française et en être fiers.

### **Recommandations :**

- 1- Que soient mis en œuvre les mécanismes nécessaires pour redonner à Montréal son caractère français.
- 2- Qu'un message clair soit envoyé aux immigrants quant à la langue commune et qu'on mette en place une structure d'accueil pertinente pour les nouveaux arrivants.

---

<sup>2</sup> *Moi, je m'en souviens*, Pierre Bourgault

## **L'indépendance du Québec est incontournable pour protéger et promouvoir le français**

L'espoir fait vivre dit-on! Ce n'est pas parce qu'un rêve ne s'est pas réalisé qu'il faut y renoncer. Le grand Canada bilingue de certains ne s'est pas non plus concrétisé. L'indépendance n'est pas seulement un rêve, c'est une nécessité pour faire du Québec un pays qui peut traiter d'égal à égal avec les autres nations du monde et ce, en français.

L'indépendance nous permettra de passer d'un statut de minoritaire au Canada à celui d'un État francophone dans le reste du monde. Le Canada anglais voit en nous une province comme les autres, avec les mêmes pouvoirs que les autres et refuse notre différence voire notre société distincte.

L'indépendance nous libérera des contraintes que nous impose la constitution canadienne en matière de politique linguistique, entre autres, mais ne nous libérera pas du respect que l'on doit à notre minorité.

Les immigrants ne s'intègrent pas à notre culture parce qu'ils ne reconnaissent pas notre existence. C'est le message que leur envoie le gouvernement fédéral avant qu'ils arrivent et que nous controns que faiblement.

Un Québec indépendant pourra faire valoir auprès de la communauté internationale les aspirations et les besoins spécifiques de notre peuple, parmi lesquels la promotion du français dans le monde. Ce sera la Constitution du Québec, et non plus seulement une loi ordinaire qui consacrera le statut du français langue nationale et seule langue officielle de l'État québécois.

L'indépendance est l'instrument essentiel qui permet à un peuple de s'attribuer tous les pouvoirs et toutes les libertés. Un Québec indépendant n'aura peut-être pas autant de

poids que la France ou les États-Unis dans le monde mais il en aura plus que la « province » de Québec.

Il est primordial que le discours indépendantiste reprenne la première place. Il faut parler d'indépendance, en expliquer les bienfaits, démontrer qu'elle est incontournable si nous voulons être et rayonner en Amérique du Nord, et cela en français.

**Recommandation :**

Que le gouvernement du Québec s'engage à promouvoir et à faire l'indépendance du Québec dans les plus brefs délais.